



②

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 23 FEVRIER 2023

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les deux projets de textes suivants :

🔥 **Projet de loi n° 02.23** relative à la procédure civile.

Il a été décidé d'approfondir l'examen de ce projet.

🔥 **Projet de décret-loi n° 2.23.102** relatif à la dissolution et à la liquidation de l'Agence MCA - Morocco.

Approuvé.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Président de l'Université Hassan I^{er} à Settat ;
- Le Président de l'Université Ibn Toufail à Kénitra ;
- Le Directeur de la Caisse pour le financement routier au Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- L'Inspecteur Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- Le Directeur des Sports au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Pré-scolaire et des Sports – Département des Sports.

*_*_*

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à l'examen de dix (10) propositions de loi et à la position à prendre à leur sujet.